

La Lettre

Délégation Action Sociale de l'Aude - Occitanie

actionsociale.11@finances.gouv.fr



Bonne Année 2026



Sommaire

Infos locales

- Boîte à Livres
- Projets 2026
- Enquête Arbre de Noël
- Enquête Action sociale
- Colos été 2026

Info Finances

- Chèque Sport
- Chèque Famille
- SISE
- ASFV

Infos locales



Boîte à livres

Une BAL est à votre disposition à l'espace repas de la Cité administrative de Carcassonne.

Les dons de livres, magazines, CD et DVD pour tous les âges en bon état peuvent y être déposés directement.

Actions en 2026 - Projets

La Délégation de l'Action Sociale et le Conseil Départemental de l'Action Sociale CDAS élaborent des projets d'activités pour 2026.

Le programme en faveur des actifs, enfants et retraités sera communiqué à la suite du CDAS qui aura lieu le 10 mars 2026 et selon le budget qui sera alloué pour 2026.



Enquête sur l'Arbre de Noël 2025

Résultat de l'enquête diffusée en janvier 2026

82 personnes ont répondu au questionnaire.

89.66% de personnes satisfaites ou très satisfaites de l'activité Patinoire.

96.55% de personnes satisfaites ou très satisfaites du choix du lieu et de l'ensemble de la manifestation.

100% de personnes satisfaites ou très satisfaites du goûter.

81.71% de personnes souhaitent conserver le chèque-cadeau Swile pour Noël 2026.

Merci à ceux qui ont répondu. 🎄🎅



Enquête générale sur l'action sociale

Résultats de l'enquête diffusée en novembre 2025

186 personnes ont répondu à ce questionnaire.

55.38% déclarent avoir déjà participé aux actions organisées par l'Action sociale et 100% déclarent avoir été satisfait ou très satisfait.

Ceux qui n'y ont pas participé :

- 48.19% pas disponible ;
- 39.76% pas adapté à ma situation personnelle ou familiale ;
- 21.69% départ de l'activité trop éloigné géographiquement ;
- 12.05% reste à charge trop important ;
- 10.84% autre.

Les activités et/ou prestations susceptibles de vous intéresser par ordre croissant :

- Visites culturelles
- Arts et spectacles
- Séjours week-end à la semaine
- Séances bien-être
- Voyage à la journée
- Activités physiques et sportives
- Arbre de Noël
- Séances sport et santé
- Tourisme culinaire et gastronomie ; activités en plein air
- Autres (Séances psychologue, colonie, permanences juridiques).

La billetterie relève du domaine de l'ATSCAFF.

Merci pour vos réponses.

Colos été 2026

Les inscriptions pour les colonies de vacances d'été 2026 ont lieu du **3 au 12 février inclus** pour le mois de **juillet** et du **17 au 26 février inclus** pour le mois **d'aout**.

Afin de fluidifier au mieux les inscriptions et répondre aux familles, ASF Vacances met à disposition les places de chaque séjour en 2 temps :

- **Juillet :**
 - Ouverture des inscriptions le 3 février à 13h, avec une partie des places mises en ligne pour chaque séjour ;
 - 5 février 2026 à 13h, mise en ligne des places restantes sur chaque séjour.
- **Aout :**
 - Ouverture des inscriptions le 17 février à 13h, avec une partie des places mises en ligne pour chaque séjour ;
 - 19 février à 13h, mise en ligne des places restantes sur chaque séjour.

Ainsi, même si un séjour est complet lors de la 1^{ère} phase d'ouverture, il restera des places disponibles lors de la 2^{nde} phase. Cela vous offrant une nouvelle opportunité.

Le modèle majoritaire des séjours devient le séjour « **12 jours** » (départ des villes habituelles) avec :

- 2 sessions en juillet ;
- et 1 en août.

Maintien des séjours « proxi » **7 jours** : les familles déposent et récupèrent leur enfant sur le centre.

Quelques séjours de **18 jours** sont maintenus (uniquement de 14 à 17 ans). Attention, ceux-ci n'auront pas de pré-acheminement. Sur les 8 séjours (en juillet comme en aout), il y en a :

- 4 au départ de Paris,
- 1 au départ de Montpellier,
- 1 au départ de Nantes,
- 1 au départ de Bordeaux
- Et 1 au départ de Lyon.

NB : Il est très recommandé de faire un seul dossier directement quand on veut inscrire plusieurs enfants. En effet, les familles ne peuvent plus ajouter un enfant après ; dans ce cas il faut qu'elles sollicitent la Relation Clientèle.

Vacances Ensemble (handicap, pathologies) : nous « bloquons » des places sont « bloquées » sur chaque séjour pour ces inscriptions. Les familles sont très fortement invitées à contacter : ensemble@epafvacances.fr avant d'inscrire leur enfant.

Vous devez disposer d'un compte adhérent – à défaut, le créer sur le site Internet (puis délai de validation par les équipes).

- Pour toute question : contactve@asfvacances.fr
- Exclusivement pour vos questions liées aux transports : transport@asfvacances.fr

Chèque Sport Finances CSF

En 2025, 256 chèques ont été attribués en Occitanie dont 8 dans l'Aude.

Le Chèque Sport Finances permet de payer des dépenses liées à une pratique sportive (licence, adhésion, cours). Vous pouvez en bénéficier, sous conditions de ressources, pour chacun de vos enfants de 12 à 17 ans révolus ; son montant est de 50 ou 80 euros selon vos ressources

<https://mefsin.up-sport-loisirs.fr/mefsinsport/homepage/index>.



Chèque Famille Finances CFF Echange

Up-cheque-domicile

Les CESU Chèque Famille Finances (CFF) obtenus au titre du millésime 2025 périment à compter du 31 janvier 2026.

Toutefois, si vous n'avez pas utilisé les CESU CFF papier avant cette date, vous pouvez en demander le remplacement en téléchargeant le bordereau d'échange (Ctrl+clic) sur le lien suivant : [Echange Chèque Famille Finances](#) et en le retournant, par lettre recommandé, accompagné des titres non utilisés, **avant le 28 février 2026**, à l'adresse suivante uniquement : CTVADOM, Parc des Terres Rouges - BP 80078 – 51203 EPERNAY

Par conséquent, les CESU obtenus en 2025 et remillésimés en 2026 pourront être utilisés en 2026 et ce jusqu'au 31 janvier 2027.

A noter que les demandes parvenues en dehors de cette procédure et en dehors du délai indiqué sont systématiquement rejetées par le prestataire sans que nous puissions intervenir en votre faveur.

Action sociale Finances Vacances ASFV



<https://www.asfvacances.fr/accueil>

Le point sur ... l'ASFL



Action Sociale Finances Logement

L'ASFL, association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour objet de faciliter le logement des agents des ministères économique et financier et de leurs familles.

Des rencontres sont organisées pour faire connaître l'association et l'ensemble des prestations : réunions des nouveaux arrivants, visites dans les écoles (ENFIP, DOUANE).

La Lettre d'Action Sociale fait également des articles sur les aides et prêts.

L'ASF Logement peut vous aider sous forme d'**aides non remboursables** :

- Aide à l'installation,
- Aide à la propriété,
- Aide pour le logement étudiant.

L'ASF Logement peut également vous aider sous forme de **prêts** :

- Prêt pour l'équipement du logement,
- Prêt pour l'amélioration de l'habitat,
- Prêt immobilier complémentaire,
- Prêt pour l'adaptation du logement aux personnes handicapées,
- Prêt pour un sinistre immobilier,
- Prêt pour le logement d'enfant étudiant.

<https://www.asfl.finances.gouv.fr/>



IMPORTANT :

Avant de déposer un dossier, pensez à lire les dispositions et conditions. Afin de réduire les délais de traitement, il est impératif que les dossiers soient complets. Toutes les pièces justificatives doivent être jointes à votre demande.

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous souhaitez être accompagné, contactez votre Délégation d'Action Sociale : actionsociale.11@finances.gouv.fr



ASFL
Action Sociale Finances Logement